



DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2016
(30 juin 2016)

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1, approuvé par le conseil d'administration et daté du 24 août 2016 doit être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires du 30 juin 2016.

Les états financiers intermédiaires pour la période de trois mois se terminant le 30 juin 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter, des commentaires à propos de l'échéancier et de la teneur des travaux à venir, des interprétations géologiques, de la réception de titres de propriété, etc., qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Société quant à ses opérations, à l'industrie minière en général et à l'environnement économique dans lequel elle évolue. Bien que raisonnables, ces énoncés à caractère prospectif comportent un certain élément de risque et d'incertitude de sorte qu'il n'y a aucune garantie qu'ils seront réalisés. Par conséquent, les résultats réels peuvent varier de façon importante de ceux mentionnés ou anticipés dans ces énoncés prospectifs.

PORTEFEUILLE MINIER

Le portefeuille de Radisson comprend cinq propriétés qui couvrent une superficie totale de 3 142,83 hectares. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée y est reconnu ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier.

Soulignons que la propriété la plus prometteuse de Radisson est la propriété O'Brien située en Abitibi-Témiscamingue, le long de la célèbre faille Larder-Lake-Cadillac dans la province de Québec. En février 2015, l'institut Fraser classait le Québec au 6^{ème} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier.

PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC (AU 30 JUIN 2016)

TABLEAU DES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 522,48	Or	100 %
Estrades	14	590,60	Cuivre, Argent	100 %
O'Brien	21	637,10	Or	100 %
Lac Gouin – SSO	7	392,65	Phosphate	100 %

PROJET O'BRIEN

Le principal actif de Radisson, la propriété aurifère O'Brien (incluant l'ancienne propriété contiguë Kewagama), est situé à environ 8 km à l'ouest de la mine d'or en production, Lapa, appartenant à Agnico-Eagle, et à proximité immédiate de la propriété Wood-Pandora de Globex juste à l'est. Toutes ces propriétés sont localisées à l'intérieur de la Ceinture aurifère de l'Abitibi, secteur de Malartic-Cadillac, et sont recoupées par la prolifique Faille de Cadillac. Cette cassure majeure traverse les propriétés de Radisson sur toute sa longueur, soit sur environ de 4,5 km de long.

La propriété O'Brien, localisée à mi-chemin entre les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, comprends respectivement 21 claims couvrant une superficie totale de 637,10 hectares. Elle est également localisée à environ 3,7 km au sud-est de la mine La Ronde d'Agnico-Eagle, qui atteint maintenant plus de 3 000 mètres (10 000 pieds) de profondeur.

La propriété O'Brien contient l'ancienne mine O'Brien, qui est considérée avoir été la mine la plus riche du Québec, et le principal producteur d'or dans le camp minier de Cadillac, lorsqu'elle était en activité, avec une production, de 1926 à 1957, de 587 121 onces d'or récupérées issues de 1 197 147 tonnes métriques de minerai à 15,25 g/t Au (Rapport Technique 43-101, InnovExplo, avril 2015). Cette mine a atteint une profondeur de 3 450 pieds (1 051 mètres) sous la surface.

Rapport Technique Instrument National 43-101 Actuel (déposé sur SEDAR le 29 janvier 2016)

Le rapport technique, conforme au Règlement 43-101, a été réalisé par InnovExplo en utilisant la méthodologie de modèle de blocs 3D. La mise à jour inclut l'ensemble des travaux d'exploration réalisés de 2007 à 2012 sur les secteurs 36E et Kewagama.

Les faits saillants du rapport technique de l'estimation des ressources du 10 avril 2015 incluent :

- Une augmentation de 181 % des ressources présumées, pour un total de 188 466 onces Au
- Une augmentation de 13 % des ressources indiquées, pour un total de 119 819 onces Au
- Le secteur Kewagama a été intégré à l'estimation des ressources minérales courantes
- L'estimé des ressources minérales courante inclut les secteurs 36E et Kewagama
- Potentiel d'augmenter les ressources latéralement et en profondeur

Résumé des ressources minérales courantes –10 avril 2015.

Plus de 41 000 mètres de forages complétés sur le secteur Kewagama ont été intégrés à cette nouvelle estimation de ressources. Dorénavant le projet se nommera dans son ensemble « Projet O'Brien ». Celui-ci se compose maintenant de 3 secteurs : Vieille O'Brien, 36E et Kewagama.

Dans une prochaine étape, Radisson devra débiter une compilation géologique suivie d'une estimation des ressources sur le secteur Vieille O'Brien (110 786 onces historiques), afin de rendre ces ressources conformes aux normes NI 43-101.

2015 – Projet O'Brien – Estimé des Ressources minérales à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au (blocs de claims O'Brien et Kewagama) et scénarios de sensibilité à d'autres coupures

Indiquées				
Secteur	Teneur de coupure	Tonnage	Teneur g/t Au	Onces
Ensemble des secteurs	2,00	1 384 700	4,22	188 049
	2,50	991 200	5,01	159 770
	3,00	748 800	5,75	138 456
	3,50	570 800	6,53	119 819
	4,00	444 300	7,33	104 676
	5,00	320 800	8,43	86 939

Présumées				
Secteur	Teneur de coupure	Tonnage	Teneur g/t Au	Onces
Ensemble des secteurs	2,00	3 388 500	3,64	396 601
	2,50	2 254 100	4,36	315 725
	3,00	1 525 300	5,12	251 293
	3,50	918 300	6,38	188 466
	4,00	663 500	7,42	158 273
	5,00	486 200	8,52	133 245

- Les Personnes Qualifiées et indépendantes pour l'estimé des Ressources Minérales, tel que défini par 43-101, sont Pierre-Luc Richard, géo., M.Sc. et Alain Carrier, géo., M.Sc. d'InnovExplo Inc. et la date effective de l'estimé est le 10 avril 2015.
- Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'a pas été démontrée.
- Le modèle de ressources inclut les zones précédemment nommées 36E et Kewagama. La mine historique O'Brien n'est pas incluse aux ressources, car ce secteur n'était pas compilé ni validé au moment de produire l'estimé. Le modèle comporte 56 zones aurifères; dont certaines ne rencontrent pas la teneur de coupure retenue pour les chiffres finaux. Une enveloppe de dilution fut aussi modélisée. Aucune ressource rencontrant la teneur de coupure retenue ne provient de cette enveloppe.
- Les résultats sont présentés in situ et non-dilués.

- Les scénarios de sensibilité à la teneur de coupure sont présentés à 2,0, 2,5, 3,0, 3,5, 4,0 et 5,0 g/t Au. Les ressources officielles sont présentées à une teneur de coupure de 3,5 g/t Au.
- La teneur de coupure devra être éventuellement réévaluée à la lumière des conditions de marché (prix de l'or, taux de change, coûts d'opération, etc.).
- Une densité de 2,67 g/cm³ a été utilisée pour l'ensemble des zones.
- Une épaisseur minimale vraie de 1,5 m a été appliquée, en utilisant la teneur du matériel adjacent lorsque analysée, ou une valeur à zéro si non-analysée.
- L'écrêtage (coupure des hautes valeurs) (Au) a été complété sur les données brutes et établi à partir d'une analyse par secteur (zones Ouest: 65 g/t, zones Est: 30 g/t, zone de dilution Ouest: 3,5 g/t zone de dilution Est: 4,0 g/t).
- Le compositage a été complété à partir des intervalles de forage inclus dans les solides des zones minéralisées (composite = 0,80 m).
- Les ressources ont été évaluées dans un modèle de blocs (taille des blocs = 3 m x 3 m x 3 m) à partir des forages en utilisant deux passages d'interpolation d'inverse distance au carré (ID2).
- La catégorie présumée peut être définie dans les secteurs où des blocs ont été interpolés par la passe 1 ou 2. La catégorie indiquée est définie dans les secteurs où la distance maximale au composite de forage le plus près est moins de 20 m des blocs interpolés dans la passe 1. Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Onces (troy) = tonnes métriques x teneur / 31.10348. Les calculs ont été faits à partir d'unités métriques (mètres, tonnes et g/t). Une reclassification locale a été effectuée afin de rencontrer les exigences de l'ICM.
- Le nombre de tonnes a été arrondi à la centaine la plus près. Toutes différences dans les totaux sont dues à un effet de l'arrondissement; l'arrondissement est requis selon 43-101 afin de refléter la nature estimée des ressources.
- InnovExplo n'a pas connaissance de problématiques de nature environnementales, de permis, légales, de détention de titres, d'impôts, sociaux-politiques, marketing ou de toutes autres facteurs qui pourraient avoir un effet matériel sur les ressources.

Rapport Technique Instrument National 43-101 Actuel (déposé sur SEDAR le 29 janvier 2016)

En 2015, avec pour but d'identifier le potentiel économique de certaines zones minéralisées des secteurs 36E et Kewagama, la Société a mandaté la firme InnovExplo pour produire une étude économique préliminaire. Le rapport technique de l'étude économique préliminaire se base sur le rapport technique de l'estimation des ressources du projet O'Brien déposé sur SEDAR le 4 juin 2015.

Les faits saillants du rapport technique de l'étude économique préliminaire du projet O'Brien du 29 novembre 2015 :

Année	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces d'or Au
Pré-production	3 196	7,05	663
Pré-production	66 668	6,47	12 682
1	158 574	6,87	32 057
2	169 891	7,04	35 206
3	186 934	5,50	30 261
4	127 259	6,53	24 439
Total	712 521	6,46	135 308

Paramètres	Résultats
Ressources minérales courantes incluses (Indiquées et présumées)	712 521 tonnes @ 6,46 g/t Au
Taux de récupération à l'usine	91,5 %
Durée de vie de la mine (incluant 24 mois de pré-production)	6 ans
Production minière quotidienne	440 tonnes par jour
Or récupéré durant la vie de la mine (LOM)	135 308 oz
Prix de l'or (USD)	1 180 \$/oz
Taux de change	1,25
Prix de l'or (CAD)	1 475 \$/oz
Revenus totaux bruts	199,6M
Coût en capital de pré-production	36,8M
Coût d'exploitation moyen par tonne	178 \$/tonne
Coût d'exploitation moyen par oz US\$	752 \$US / oz

AVANT impôts	
VAN au taux d'actualisation de 5 %	0,2M \$
Taux de rendement interne TRI	5,18 %
Période de récupération (années)	5,6 ans
APRÈS impôts	
VAN au taux d'actualisation de 5 %	(1,9)M \$
Taux de rendement interne TRI	3,15 %
Période de récupération (années)	5,8 ans

Recommandations

InnovExplo pose les recommandations suivantes pour établir les prochaines étapes de développement du projet O'Brien. Les recommandations sont divisées en deux phases. La phase 2 est subséquente au succès de la première phase de travaux. Ces recommandations seront intégrées en somme ou en partie dans le programme de mise en valeur du projet O'Brien de Radisson.

Phase 1

1. Compilation géologique à l'échelle de la propriété incluant :
 - a. Compilation 3D des chantiers restants de l'ancienne mine O'Brien
 - b. Compilation des données historiques (Trous de forage, échantillonnages souterrains)
2. Programme de 25 000 mètres de forage d'exploration
 - a. Ciblant les structures proposées dans l'ÉÉP courante et les zones minéralisées de l'estimation des ressources courantes
 - b. Ciblant les cibles d'exploration définies à l'échelle de la propriété
3. Plan de communication et de consultation avec les parties prenantes
4. Étude environnementale de référence
5. Mise à jour de l'estimation des ressources et du modèle 3D incluant :
 - a. La compilation des données historiques
 - b. Les trous de forage envisagés
6. En fonction des résultats de la mise à jour de l'estimation des ressources :
 - a. Compléter une mise à jour de l'ÉÉP

Phase 2 – Contingente au succès de la phase 1

1. Programme de 25 000 mètres de forage d'exploration et de conversion
2. Mise à jour de l'estimation des ressources et du modèle 3D
3. Programme de développement souterrain incluant un échantillonnage en vrac ayant pour objectif de confirmer la métallurgie et la continuité des zones minéralisées.

Personne Qualifiée

*Toutes les données techniques en relation à l'ÉÉP et à l'estimation des ressources ont été extraites des communiqués de presse datés du 15 décembre 2015 et du 20 avril 2015.

AUTRES PROPRIÉTÉS AU QUÉBEC

Radisson désire concentrer ses efforts sur le projet O'Brien. Elle ne prévoit ni travaux, ni dépenses sur ses autres propriétés Lac Gouin SSO, Douay et Estrades dans un futur proche (ces trois propriétés sont disponibles pour option).

PROMOTION

La Société a participé aux évènements suivants :

- Mars 2016 - PDAC International Trade Show & Investors Exchange.
- Le président Mr. Mario Bouchard a multiplié les rencontres avec des investisseurs potentiels.
- La Société participe également à la télésérie AT minière : Il était une fois dans l'Ouest québécois.
- La Société maintient une présence accrue et continue de développer les différentes plateformes de médias sociaux.
- La Société a fermé un placement privé de type crowdfunding avec la firme Red Cloud Klondike Strike

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Le 6 mai 2016, la société a clôturé un placement privé de 402 510,30 \$, et pour ce faire a émis 2 683 402 unités au prix de 0,15\$ par unité. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de Radisson au prix de 0,15\$ par action et d'un demi-bon de souscription (un « ½ Bon de souscription»). Chaque Bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire au prix de 0,20 \$ jusqu'au 6 novembre 2017. Dans le cadre du placement privé, Radisson a payé une commission au montant de 19 600 \$ et remis 170 338 Bons de souscription du courtier. Chaque Bon de souscription du courtier confère le droit à RCKS d'acquérir une (1) action ordinaire de catégorie A au prix de 0,15\$ par action jusqu'au 6 novembre 2017.

Le 6 juin 2016, la société a clôturé un placement privé de 272 500 \$, et pour ce faire a émis 1 816 666 unités au prix de 0,15\$ par unité. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire du capital de Radisson au prix de 0,15\$ par action et d'un demi-bon de souscription (un « ½ Bon de souscription»). Chaque Bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire au prix de 0,20 \$ jusqu'au 6 décembre 2017. Dans le cadre du placement privé, Radisson a remis 144 667 Bons de souscription du courtier. Chaque Bon de souscription du courtier confère le droit à RCKS d'acquérir une (1) action ordinaire de catégorie A au prix de 0,15\$ par action jusqu'au 6 décembre 2017.

PROGRAMME D'EXPLORATION

Le 29 janvier 2016, la société a déposé le rapport technique 43-101 de l'ÉÉP du projet O'Brien. L'une des recommandations de ce rapport était de compéter un programme de forage de 25 000 mètres ciblant les structures proposées dans l'ÉÉP courante, les zones minéralisées de l'estimation des ressources courantes et les cibles d'exploration définies à l'échelle de la propriété.

À cet égard, au cours des deux premiers trimestres de 2016 la société a mis en place un programme de forage de 6 200 mètres ciblant les zones minéralisées de l'estimation des ressources courantes du projet O'Brien. Au moment d'écrire ce rapport, 12 trous de forage représentant 6 000 mètres ont été complétés. Les résultats d'analyse des 6 premiers trous de forage complétés ont été publiés le 20 avril 2016 et le 1 juin 2016. En plus d'obtenir des résultats intéressants dans les secteurs ciblés, la société a été surprise d'obtenir de forts résultats au sud des secteurs ciblés dans les roches sédimentaires du Groupe de Pontiac. Ces résultats incluent une intersection de 12,37 g/t Au sur 1,0m (incluant 23,79 sur 0,5m) ([Voir communiqué de presse du 20 avril 2016](#)).

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

	Exercice clos le 31 décembre		
	(en milliers de dollars, sauf les montants par action, selon les IFRS)		
	2015	2014	2013
	\$	\$	\$
Actif total	8 908	8 617	7 771
Revenus	-	12	536
Perte nette	(556)	(240)	(439)
Perte nette par action	(0,007)	(0,003)	(0,006)
Dettes à long terme	-	-	-

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS (IFRS)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Trimestre	Revenu total	Perte nette	Perte de base et diluée par action
	\$	\$	\$
Septembre 2014	12	(38)	(0,00)
Décembre 2014	-	(51)	(0,01)
Mars 2015	-	(66)	(0,00)
Juin 2015	-	(215)	(0,00)
Septembre 2015	-	(164)	(0,00)
Décembre 2015	-	(111)	(0,01)
Mars 2016	-	42	(0,00)
Juin 2016	-	(122)	(0,00)

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2016

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes. Elle assure également sa survie par la signature d'ententes d'options de vente sur certaines de ses propriétés minières.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2016, il n'y a aucun revenu comme ce fut le cas pour la période de six mois close le 30 juin 2015.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2016, la Société a réalisé une perte avant impôts de 261 736 \$ comparativement à une perte avant impôts de 273 346 \$ pour la même période en 2015.

Les dépenses en salaires et charges au titre des avantages du personnel sont de 31 865 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016 alors qu'ils étaient de 40 579 \$ pour le deuxième trimestre de 2015. La différence provient du fait que les charges du chef de la direction financière sont maintenant facturées sur une base de consultation et apparaissent au poste d'experts et sous-traitants.

La dépense d'expert et sous-traitants a augmenté de façon importante passant de 41 250 \$ pour la période se terminant au 30 juin 2015 à 54 000 \$ pour celle se terminant le 30 juin 2016. Un écart de 9 000 \$ s'explique par les honoraires du chef de la direction financière et secrétaire-trésorier qui s'affiche maintenant à titre de dépense d'expert et sous-traitants. C'est majoritairement la conséquence de la majoration des honoraires accordés au président de la société en juin 2015. En juin 2015, les honoraires accordés au président par décision du conseil d'administration sont passés de 6 250 \$ à 7 500 \$ par mois.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2016, la dépense de rémunération et paiements à base d'actions se chiffrait à 42 370 \$ ce qui est sensiblement comme la dépense 41 650 \$ pour la même période de 2015.

Les honoraires professionnels pour l'exercice clos le 30 juin 2016 sont de 30 100 \$ alors qu'ils étaient de 15 827 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2015. L'écart s'explique par le fait que l'audit de fin d'année de 2015 avait été facturé au troisième trimestre alors qu'elle a été facturée au courant du deuxième trimestre en 2016. La société n'envisage aucune augmentation significative au poste d'honoraires professionnels pour le reste de l'année 2016.

Les dépenses en voyage et promotion ont diminué de 24 % au deuxième trimestre de 2016 (23 412 \$) par rapport au deuxième trimestre de 2015 (30 823 \$). La diminution s'explique par le fait qu'en 2015 la société avait embauché la firme Streetwise Report pour augmenter la visibilité de la société auprès des investisseurs. Après évaluation, la société a décidé de ne pas réembaucher Streetwise Report en 2016.

Les dépenses en informations aux actionnaires pour les deux premiers trimestres de 2016 sont de 15 021\$ par rapport à au deuxième trimestre de 2015 qui a été de 45 218\$. En 2014, la société avait embauché la firme de relation aux investisseurs Frontier Merchant Capital, ce qui a engendré une dépense de 25 000 \$ pour les deux premiers trimestres de 2015. Après évaluation, la société a décidé de ne pas réembaucher cette firme en 2015 et 2016.

Pour la période de six mois close le 30 juin 2016, la perte nette se chiffre à 80 296 \$ comparativement à 176 034 \$ pour la même période en 2015. La forte diminution est reliée à une diminution de 11 610 \$ des frais d'administration pour les deux premiers trimestres de 2016. Outre les variations au niveau des frais d'administration déjà expliquées ci-haut, la Société a enregistré 181 440 \$ (97 312 \$ en 2015) à titre d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés suite à la réalisation de travaux d'exploration au cours de la période.

Le statut public de la Société associé à la nature de ses opérations se traduit par la réalisation de pertes d'exploitation à chaque période.

La Société maintient constamment un contrôle rigoureux sur ses dépenses afin de prolonger ses liquidités tout en évitant une dilution inutile de ses actions en circulation. La direction de la Société continue à gérer de façon prudente les fonds disponibles pour ses opérations courantes et maintient son objectif d'augmenter son niveau d'encaisse, afin de pouvoir respecter ses engagements et maintenir la pérennité de la Société à long terme.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2016, la Société a réalisé 361 035 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 177 176 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de la même période en 2015. L'augmentation significative en travaux d'exploration est reliée au programme de forage de 6 200 mètres mis en place par la société en 2016.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 261 736 \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2016 et à 273 346 \$ pour la période comparative de 2015. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment.

Au 30 juin 2016, la Société détient une encaisse de 310 630 \$ et un placement à court terme de 100 000 \$ alors qu'au 30 juin 2015, elle détenait seulement une encaisse réservée à l'exploration et de mise en valeur au montant de 40 364 \$. Le placement à court terme se compose d'un certificat de placement garanti flexible, rachetable en tout temps, portant une échéance d'un an et un taux d'intérêt de 1% à maturité

Pour l'exercice clos le 30 juin 2016 le solde à dépenser en exploration au 31 décembre 2016 (financement accreditif) est 0 \$ et les dépenses administratives à encourir sont d'environ 175 000 \$. La Société devra et fera les financements nécessaires afin d'absorber ses obligations financières prévues.

La cession possible des actions de Balmoral Resources Ltd. détenues par la Société constitue un apport monétaire futur non négligeable qui permettrait à la Société de poursuivre ses projets futurs. Au 24 août 2016, la société a disposé de 20 000 actions pour une somme de 24 000 \$. La valeur des actions 260 000 actions restantes était d'environ 291 000 \$. L'exercice de bons de souscription en circulation représente un financement potentiel de 909 700 \$.

Le financement de la Société se faisant principalement par voie d'émissions de capital-social, le succès de celui-ci dépend de marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million de dollars au moment de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % NSR
- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Balmoral peut acheter une première moitié de la redevance NSR en versant 1 000 000 \$ en espèces, tout comme elle a la possibilité d'acheter la seconde moitié en effectuant un paiement additionnel de 2 000 000 \$ en espèces.
- Lac Gouin SSO : 1% de NMR (Net Mineral Royalty) s'il y a mise en production. Ce 1 % sera automatiquement converti en 2 % du produit de la vente de la propriété, si la propriété est vendue par Radisson à un producteur de phosphate.

Puisque certains financements réalisés se composent d'unités accreditives, la Société se voit dans l'obligation d'attribuer les dépenses en prospection et évaluation dans un temps donné. Le tableau qui suit traduit les dépenses attribuées et les temps correspondants donnés.

Date	Financement		Emploi du produit	Objectifs
31 mars 2015	Exercice de bons de souscription à 0,12\$	112 500 \$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	

13 août 2015	Espèces	444 400\$	Assigné à l'exploration et dépenses corporatives	
21 septembre 2015	Espèces	100 000\$	Assigné au fonds de roulement	
22 septembre 2015	Exercice de bons de souscription à 0,12\$	15 000 \$	Assigné au fonds de roulement	
31 décembre 2015	Accréditif	324 000 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien	Décal 31 décembre 2016
6 mai 2016	Espèces	402 510 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien et au fonds de roulement	
6 juin 2016	Espèces	272 500 \$	Assigné à l'exploration au projet O'Brien et au fonds de roulement	

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Opérations entre parties liées

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le président, le chef des finances ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Période de six mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Salaires incluant les primes et avantages	-	12 500
Coût de la sécurité sociale	-	467
Experts-conseils et sous-traitants	54 000	41 250
Rémunération à base d'actions	42 370	38 950
Total	96 370	93 167

Ces opérations sont mesurées en fonction de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 30 juin 2016 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef des opérations financières sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 30 juin 2016, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2016. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs d'exploration et de mise en valeur.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB); ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2016.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Dépense de rémunération à base d'actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options, ainsi que les extinctions prévues. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. La direction a établi ses unités génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'informations suffisantes au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le potentiel exploratoire. La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

Estimation de la valeur marchande des placements

Dans le cadre d'ententes d'options sur ses propriétés, la Société reçoit parfois des paiements en espèces et/ou des actions de la société à l'origine de l'entente d'option. La Société établit la juste valeur de ces actions au moment de la réception des actions en utilisant le prix publié lorsque ces actions sont transigées sur un marché actif. Dans le cas où les actions ne sont pas transigées sur un marché actif, la Société établit la juste valeur en utilisant une technique d'évaluation.

Dépréciation des actifs

La Société évalue chaque groupe d'actifs périodiquement pour déterminer s'il existe des indications de perte de valeur. Lorsque des indicateurs de perte de valeur existent, une évaluation du montant recouvrable est effectuée. Les évaluations nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses telles que le cours des prix à long terme des ressources minérales, le financement futur nécessaire, le potentiel et les résultats d'exploration. La juste valeur est établie comme étant le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans le cadre d'une transaction entre des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des actifs miniers (propriétés minières et frais de prospection et d'évaluation reportés) est généralement établie comme étant la valeur non actualisée des flux monétaires futurs provenant de l'utilisation continue de l'actif, laquelle comprend des estimations sur les coûts d'expansion et de disposition, en utilisant des hypothèses que prendrait en compte une partie prenante indépendante compétente. La juste valeur correspond au prix du marché lorsqu'il est attendu que les actifs seront vendus.

En ce qui a trait aux actifs miniers sujets à un test de recouvrabilité, la direction a déterminé le groupe d'actifs comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus bas niveau pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs et passifs. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur de l'actif. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur.

RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR.

INSTRUCTION NATIONALE 51-102

Divulgateur, au 24 août 2016, des données relatives aux titres en circulation.

Variation du capital-actions

Description	Nb d'actions en circulation	Valeur \$
Au 24 août 2016	98 536 264	17 243 846

Bons de souscriptions émis

1 709 230 bons de souscription échéant en février 2017 avec un prix de levée de 0,18\$

273 477 bons de souscription échéant en février 2017 avec un prix de levée de 0,13\$

384 616 bons de souscription échéant en mars 2017 avec un prix de levée de 0,18\$

1 341 701 bons de souscription échéant en novembre 2017 avec un prix de levée de 0,20\$

170 338 bons de souscription échéant en novembre 2017 avec un prix de levée de 0,15\$

908 333 bons de souscription échéant en décembre 2017 avec un prix de levée de 0,20\$

144 667 bons de souscription échéant en décembre 2017 avec un prix de levée de 0,15\$

1 350 000 bons de souscription échéant en février 2018 avec un prix de levée de 0,20\$

350 000 bons de souscription échéant en février 2018 avec un prix de levée de 0,20\$

Options en circulation

Options émises dans le cadre du régime d'options : 3 130 000

Options attribuées à des administrateurs, dirigeants et consultant

Nombre d'options	Prix de levée	Date d'expiration
400 000	0,10 \$	17 mai 2017
300 000	0,10 \$	4 juillet 2017
100 000	0,10 \$	8 janvier 2018
100 000	0,10 \$	24 janvier 2018
375 000	0,10 \$	12 juin 2018
460 000	0,10 \$	6 juin 2019
200 000	0,10 \$	26 février 2020
525 000	0,13 \$	5 juin 2020
100 000	0,14 \$	4 mars 2021
570 000	0,14 \$	3 juin 2021



Mario Bouchard
Président et chef de la direction



Donald Lacasse, B.Sc.A
Chef des opérations financières
et secrétaire corporatif

Rouyn-Noranda, Canada
Le 24 août 2016